

MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE



PORT-SAINTE-FOY
et-PONCHAPT



DISTRIBUTION AUX **PARTICULIERS** DES CONTENEURS PUCÉS

POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

L'USTOM a confié à toutes les municipalités la distribution des nouveaux conteneurs qui remplaceront, dans le cadre de la mise en place de la Redevance Incitative des Ordures Ménagères, les actuels conteneurs dont vous disposez.

La distribution en porte à porte n'étant pas réalisable, nous vous invitons à les retirer **au local des Services Techniques** (rue du Rieu Vert – voir plan joint)
du lundi 4 juin au vendredi 8 juin de 9h à 18h et le samedi 9 juin de 9h à 12h.

Afin de faciliter la distribution, la Commune a été divisée en 5 secteurs :

Secteur 1 : Centre bourg délimité par rue de la Rouquette, avenue du Périgord, rue Onésime Reclus et Mézières : **Lundi 4 juin**

Secteur 2 : Avenue de Bordeaux et partie Sud de la Commune (Sablat, Canet, Boriette..., rue du Rieu vert, des Sables, route des Gracies...) : **Mardi 5 juin**

Secteur 3 : Partie Nord-Ouest de la Commune délimitée par Garrigue, le Tizac, rue du Graveron, et avenue d'Angoulême) : **Mercredi 6 juin**

Secteur 4 : Partie Est de la Commune depuis l'avenue d'Angoulême jusqu'au Bardoulets : **Jeudi 7 juin**

Secteur 5 : Le plateau : (La Ressaudie, le Briat, la Rouquette, Calabre, Ponchapt, Golse...) : **Vendredi 8 juin**

La **matinée du samedi 9 juin** sera réservée aux personnes n'ayant pu venir aux heures recommandées, mais il risque d'y avoir beaucoup de monde.

Il est impératif que chaque foyer vienne chercher son conteneur car **à compter du 1^{er} juillet** (début de la période test) **seuls les nouveaux bacs seront collectés**, les anciens conteneurs et autres récipients n'étant pas vidés.

Cette distribution sera aussi l'occasion de vous informer et de répondre à vos interrogations. Sachez d'ores et déjà que les dates de collectes des Ordures ménagères (conteneur pucé), du tri sélectif (caissette bleue) et du verre (caissette verte) sont inchangées.

Les anciens conteneurs pourront être ramenés, **à condition d'être propres.**

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

